



# Revue de presse



Mercredi 6 septembre 2023



**Chargé par le président de la république, Ahmed Attaf en Turquie :  
Préparer le prochain sommet d'Alger entre les deux Présidents,  
Abdelmadjid Tebboune et Recep Tayyip Erdogan**



Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf entame à partir de mercredi, une visite de travail en Turquie, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère. Lors de cette visite, ajoute la même source, le ministre co-présidera avec son homologue turc, Hakan Fidan, les travaux de la 2e session de la Commission mixte algéro-turque de la planification. "Une réunion qui verra la participation d'une délégation algérienne, composée de représentants de 12 secteurs ministériels parmi les secteurs qui veillent au suivi de la mise en œuvre et de la concrétisation des différents programmes de coopération bilatérale entre l'Algérie et la Turquie", lit-on dans le communiqué. Les travaux de cette session porteront sur la préparation du prochain sommet qui réunira "bientôt" en Algérie les deux Présidents, MM. Abdelmadjid Tebboune et Recep Tayyip Erdogan, à l'occasion de la tenue de la 2e session du Conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays frères, note le communiqué. A cette occasion, M. Attaf sera reçu, en audience, par le Président de la République de Turquie, Recep Tayyip Erdogan, ainsi que par le président de la Grande Assemblée nationale de Turquie, Numan Kurtulmus.



## **Le CREA ouvre un bureau régional à Tamanrasset : Accompagner les opérateurs économiques du grand sud**



Un bureau régional du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), sera prochainement ouvert dans la wilaya de Tamanrasset pour accompagner les opérateurs économiques du Grand Sud, a-t-on appris hier auprès des responsables de cette instance économique. Intervenant lors d'une rencontre consultative tenue au camping Aker-Aker dans la capitale de l'Ahaggar en présence des opérateurs économiques de la région, le président du CREA, Kamel Moula, a souligné que «l'ouverture d'un bureau régional du Conseil dans la wilaya de Tamanrasset devra influencer d'une manière positive et directe sur l'accompagnement des opérateurs économiques» locaux. «Le déploiement de cette instance dans la région contribue à la promotion des divers investissements et à appuyer l'orientation économique algérienne en direction de l'Afrique», a affirmé M. Moula. Et d'ajouter : «La wilaya de Tamanrasset renferme d'importantes et diverses potentialités naturelles susceptibles de faire de la région une zone économique et commerciale pour

l'exportation des marchandises et les prestations vers l'Afrique.» L'opérateur touristique Mohamed Zounga, a, pour sa part, estimé que «l'ouverture de ce bureau du CREA dans la région constitue un plus pour les efforts de promotion des opportunités d'investissement dans la région», avant de mettre en relief l'importance de l'achèvement des opérations de consolidation des infrastructures de base projetées, dont la ligne ferroviaire, la réhabilitation de la route de l'Unité africaine (la transsaharienne) dans l'accompagnement des investisseurs. De son côté, l'opérateur Salah Ouled Sidi Salah a mis l'accent sur la nécessité de tenir compte, en termes de promulgation des lois liées à l'investissement, des spécificités de la région pour y booster les opportunités d'investissement. Les opérateurs économiques de la wilaya de Tamanrasset fondent de larges espoirs sur la contribution du CREA dans leur accompagnement et la prise en charge de leurs préoccupations, a-t-on indiqué. Cette nouvelle instance économique prévue dans la wilaya de Tamanrasset devra coiffer territorialement les wilayas de Tamanrasset, In-Guezzam, In-Salah, Djanet et Illizi, a-t-on noté. Créé depuis plus d'une année (février 2022), le CREA est un syndicat patronal national qui regroupe des gestionnaires d'entreprises publiques, privées et des startups engagées dans la relance industrielle du pays, la mutualisation des compétences et des ressources nationales économiques pour atteindre un développement économique national.



## **Algérie-Turquie : Un partenariat exemplaire**

Lors de son déplacement, en juillet dernier, à Ankara, en Turquie le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue, Recep Tayyip Erdogan, ont donné un coup d'accélérateur au renforcement du partenariat stratégique entre les deux nations. Les deux chefs d'État avaient lors de cette visite arrêté plusieurs échéances communes. En droite ligne de cette rencontre, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, entame à partir d'aujourd'hui, une visite de travail en Turquie où il co-présidera avec son homologue, Hakan Fidan, les travaux de la 2e session de la Commission mixte algéro-turque de la planification, dont l'objectif est de préparer le prochain sommet qui réunira en Algérie les deux présidents. Cette rencontre de haut niveau intervient alors que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie connaissent une hausse remarquable. En effet, ces échanges

s'élèvent à quelque 5 milliards de dollars, avec un volume d'investissement turc en Algérie de plus de 6 milliards de dollars, un chiffre que les deux pays amis veulent porter incessamment à 10 milliards de dollars. Dans le même sillage, faut-il souligner, le nombre d'entreprises turques activant en Algérie est de 1.560 sociétés contre seulement 900 en janvier 2020, une fierté partagée par les deux parties, ce qui dénote d'un véritable saut qualitatif et confère un caractère on ne peut plus concret à la qualité des relations entre les deux pays, qui ne cesse de se développer . Plus qu'un symbole, la Turquie est le pays étranger qui a le plus d'entreprises dans notre pays. Les deux pays ont, par ailleurs, lancé de nombreux projets communs à caractère industriel qui sont une véritable réussite, à l'instar du complexe sidérurgique Toysali de Béthioua (Oran) qui a exporté durant les neufs premiers mois de l'année 2022 plus de 1,1 million de tonnes de produits sidérurgiques, avec une légère augmentation par rapport à la même période de l'an dernier engrangeant des recettes dépassant les 800 millions de dollars. Parmi ces produits il convient de citer le rond à béton, les fils, les billes d'acier et les tubes spiralés. Ce complexe a prévu d'exporter plus de 3 millions de tonnes en 2023 et de créer pas moins de 2.500 emplois à l'horizon 2025. Autre projet qui illustre la réussite de la coopération bilatérale, la joint venture algéro-turque et son méga-projet industriel, Tayal, qui est un complexe textile intégré, le plus grand d'Afrique s'étendant près de Relizane sur une superficie de plus de 110 hectares. Le complexe composé de cinq blocs de production emploie actuellement 3.100 salariés et devrait renforcer ses effectifs bientôt à plus de 10.000 personnes. Il permet l'intégration de toute la chaîne de production de tissus et de produits prêt-à-porter. Voyant les choses en grand, Tayal vient de signer, en avril dernier, plusieurs contrats et autres mémorandums d'entente avec des importateurs algériens de marque internationale de vêtements afin de les confectionner pour la première fois dans notre pays. Autant dire qu'entre Alger et Ankara une relation profonde et stratégique est en voie de pérennisation.

## **Projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand : Séance de travail entre Saïhi et l'ambassadeur du Qatar**

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a tenu, hier, une séance de travail avec l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Ahmed Naâma, sur le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand, a indiqué un communiqué du ministère. «Cette séance de travail, consacrée au lancement du projet, s'est déroulée en présence des Secrétaires généraux des ministères de la Santé, des Finances et du Travail, ainsi que des cadres de l'Administration centrale, des représentants du secteur des Finances et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et une équipe technique venue du Qatar», selon la même source. Lors de cette rencontre, «toutes les questions relatives à l'accord et au progrès réalisé en termes de préparatifs logistiques pour le lancement des travaux du nouvel hôpital ont été tirées au clair». À l'ouverture de la séance, le ministre de la Santé a affirmé l'importance accordée à ce projet, qui constitue «un des projets prometteurs du secteur, à la hauteur des standards internationaux», mais aussi «une nouvelle avancée à même de consolider les relations fraternelles entre l'Algérie et le Qatar en matière de santé et insuffler un élan au partenariat stratégique dans différents domaines». Cet édifice médical, au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger), constitue «un nouveau jalon dans les relations algéro-qataries et jouit d'un intérêt particulier dans le système sanitaire, eu égard à la prise en charge qu'il assurera des cas et des interventions chirurgicales complexes, notamment celles nécessitant un transfert vers l'étranger au vu des technologies médicales dont il disposera», conclut le communiqué du ministère de la Santé.

## **Session parlementaire 2023/2024: Dépôt éventuel de 36 projets de loi durant la session en cours.**

Le nombre de projets de loi à déposer auprès de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour sa troisième session ordinaire, ouverte lundi, pourrait atteindre 36 projets, indique un communiqué du Conseil de la Nation.

## **Les projets de loi sont les suivants:**

1 - Projet de la loi de finances rectificatif pour 2023.

2 - Projet de la loi de finances de 2024

3 - Projet de la loi portant approbation de l'ordonnance n 01-23 du 5 août 2023, modifiant et complétant la loi n 05-13 du 23 juillet 2013, relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives.

4 - Projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2021.

5 - Projet de loi sur la lutte contre le faux et l'usage de faux.

6 - Projet de loi modifiant et complétant la loi n 98-06 du 27 juin 1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile.

7 - Projet de loi réglementant l'activité minière.

8 - Projet de loi relatif au partenariat Public/Privé.

9 - Projet de loi relatif à l'industrie cinématographique.

10 - Projet de loi portant code de commerce.

11 - Projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création d'associations.

12 - Projet de loi fixant les conditions et modalités d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifique.

13- Projet de loi organique relatif aux partis politiques.

14- Projet de loi relatif aux assurances.

15- Projet de loi relatif à l'urbanisme.

16- Projet de code communal.

17- Projet de code de wilaya.

18- Projet de loi portant conditions d'exercice des activités commerciales.

19- Projet de loi modifiant et complétant la loi 04-02 du 23 juin 2004, fixant les règles applicables aux pratiques commerciales.

- 20- Projet de loi portant règles relatives à la concurrence.
- 21- Projet de loi modifiant l'ordonnance 96-22 du 9 juillet 1996 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger.
- 22- Projet de loi organique portant statut de la magistrature.
- 23- Projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 71-28 du 22 avril 1971 portant code de Justice militaire.
- 24- Projet de loi modifiant et complétant la loi 08-09 du 25 février 2008 portant code de procédure civile et administrative.
- 25- Projet de loi modifiant la loi 06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention contre la corruption.
- 26- Projet de loi portant loi d'orientation sur la pêche et l'aquaculture.
- 27- Projet de loi portant loi d'orientation sur le tourisme.
- 28- Projet de loi modifiant et complétant la loi 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé.
- 29- Projet de loi fixant les règles relatives à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière.
- 30- Projet de loi relatif aux biens wakfs.
- 31- Projet de loi portant mesures d'obtention de la pension alimentaire.
- 32- Projet de loi relatif aux droits des personnes aux besoins spécifiques.
- 33- Projet de loi modifiant et complétant la loi 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées.
- 34- Projet de loi modifiant et complétant la loi 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et leur aménagement.
- 35- Projet de loi modifiant et complétant la loi 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.
- 36- Projet de loi fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers.

## **Session parlementaire 2023/2024: dépôt de 8 projets de loi auprès de l'APN**

La ministre des Relations avec le parlement, Basma Azouar a indiqué, lundi, que 8 projets de lois avaient été déposés auprès de l'APN pour examen et adoption lors de la session parlementaire 2023/2024, indique un communiqué de l'APN.

A l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire, le président du Conseil de la Nation, M. Salah Goudjil avait présidé une réunion des bureaux des deux chambres du Parlement, dédiée à l'élaboration de l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire, en présence de Mme Azouar, qui a affirmé que 8 projets de lois avaient déjà été déposés auprès de l'APN pour être présentés aux députés pour examen et adoption.

Il s'agit d'un projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, d'un projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, d'un projet de loi concernant la protection des terres relevant du domaine de l'Etat et leur préservation, d'un projet de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi de privilèges sur les terres relevant du domaine privé de l'Etat dédiées à la réalisation de projets d'investissement, ainsi que d'un projet de loi relatif au forêts et au patrimoine forestier.

Un projet de loi portant code de procédure pénale, un projet de loi modifiant et amendement l'ordonnance N 66-156 du 8 juin 1966, portant code pénal, ainsi qu'un projet de loi relatif à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable ont également été déposés.

A cette occasion, la ministre des Relations avec le Parlement a salué, dans son allocution, "les pas franchis par l'Algérie dans le cadre des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, vers un avenir prometteur", appelant à "travailler main dans la main et à rejeter les différends et la division en vue de se dresser tel un rempart contre les ennemis de l'Algérie".

## **Sonatrach: Lancement du projet de la Sismique 3D au niveau du champ de Hassi Messaoud**

Le PDG du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a supervisé, mardi, le lancement des travaux du projet de la Sismique 3D de haute intensité et de haute résolution au niveau du champ de Hassi Messaoud, aux fins d'augmenter les capacités de production et les réserves

d'hydrocarbures et préserver la position de Sonatrach, en tant que fournisseur important et acteur majeur sur les marchés mondiaux des hydrocarbures.

Le PDG de Sonatrach effectuée, en compagnie d'une délégation de cadres dirigeants du groupe, une visite de travail et d'inspection de deux jours à Hassi Messaoud (wilaya de Ouargla) et à Hassi Bahamou (wilaya de Timimoun), précise un communiqué de Sonatrach, ajoutant que le PDG avait entamé sa visite au champ de Hassi Messaoud où il a supervisé le lancement des travaux du projet de la Sismique 3D de haute intensité et de haute résolution, dont la réalisation a été confiée à l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), filiale de Sonatrach.

Ce projet vise à "renforcer les études de gisement et les modèles de production par l'exploitation idoine des technologies numériques de pointe et ce pour augmenter les réserves d'hydrocarbures du pays et le niveau de production, mais aussi préserver la position de Sonatrach en tant que fournisseur important et acteur majeur sur les marchés mondiaux des hydrocarbures".

Pour mener à bien ce projet, l'ENAGEO s'appuie sur "des techniques technologiques numériques de pointe", qui consistent en l'utilisation d'une large gamme de fréquences allant de 1,5 à 96 Hz pour augmenter la précision de l'étude sismique, en plus de l'utilisation de la technologie d'inversion complète de la forme d'onde (FWI) pour obtenir un modèle de vitesse précis pour les couches de surface et souterraines.



## **Portes ouvertes sur la BADR à Sétif: l'activité de la finance islamique suscite l'intérêt d'un nombreux public**

L'activité de la finance islamique suscite un vif intérêt auprès du nombreux public qui se rend depuis mardi matin aux « Portes ouvertes » sur la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), organisées par cette institution financière.

Le directeur régional adjoint de la BADR, chargé de la coordination commerciale, Rezzouk Mustapha, a déclaré, en marge de cet événement, que ces portes ouvertes, initiées par la direction générale à l'occasion de la rentrée sociale, se poursuivront jusqu'au 21 septembre prochain, incluant les 14 agences de la BADR opérationnelles dans la wilaya de Sétif, dans le cadre du programme de vulgarisation des différents services fournis par cette banque.

Ces portes ouvertes, organisées dans les locaux de l'agence des 1.014 logements, visent à informer les citoyens et les commerçants des services et des avantages financiers fournis par la BADR-Bank.

Les prêts à la consommation d'un montant maximum de 400.000 dinars, labellisés « Murabaha de la consommation », ont particulièrement retenu l'attention des visiteurs, a-t-on constaté.

La même source a souligné que cet événement vise également à promouvoir et à commercialiser les différents services bancaires et à diffuser la culture de l'utilisation de la carte de paiement et des dispositifs de paiement électronique.



### **Niveau des réserves de change et adhésion aux Brics : Ce qu'a dit Salah Goudjil**

Le président du Conseil de la nation Salah Goudjil a évoqué lundi 4 septembre le niveau des réserves de change de l'Algérie en hausse et l'adhésion du pays aux Brics.

Dans son discours lors de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024, Salah Goudjil a fait savoir que le niveau des réserves de change de l'Algérie a atteint près de 85 milliards de dollars.

« Nous avons près de 85 milliards de dollars de réserves de change, sachant que l'Algérie n'a pas de dette extérieure. C'est cela notre force », a déclaré le président du Conseil de la nation.

A noter qu'à fin mars dernier, la Banque d'Algérie avait indiqué que le niveau des réserves de change de l'Algérie était de 66,63 milliards de dollars contre 60,99 milliards de dollars à fin décembre 2022.

La hausse des réserves de change de l'Algérie est le résultat de la hausse des prix du pétrole et du gaz enregistrée après la pandémie du Covid-19, une tendance qui s'est poursuivie après l'éclatement de la guerre en Ukraine depuis février 2022.

En mars 2014, les avoirs en devise du pays s'élevaient à près de 195 milliards de dollars. Ces avoirs ont, ensuite, amorcé une tendance baissière en bouclant l'année à moins de 179 milliards de dollars avant de descendre encore pour s'établir à 144 milliards de dollars en 2015.

## **Pétrole: le Brent à 88,57 dollars**

Les prix du pétrole fléchissaient mardi après la publication d'un indicateur économique décevant en Chine qui fait craindre pour la demande mondiale, mais restaient proches de leurs sommets de l'année avec les tensions sur l'approvisionnement venant de l'Opep+.

Ce mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, perdait 0,48% à 88,57 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en octobre, reculait de quelque 0,09% à 85,47 dollars.

Plus tôt mardi, le baril de WTI a touché un nouveau plus haut depuis novembre, à 86,14 dollars, et le Brent a grimpé lundi jusqu'à 89,22 dollars le baril, son plus haut prix depuis décembre.

L'activité dans les services en Chine a progressé à un rythme moins soutenu en août, à 51,8 points contre 54,1 en juillet, dans un contexte d'essoufflement de la reprise post-Covid chez le premier importateur de pétrole au monde, selon un indice indépendant publié mardi.

La force du dollar pèse aussi sur le brut. Les achats de pétrole, libellés en dollars, sont en effet moins attractifs pour les investisseurs utilisant des devises étrangères, l'appréciation du billet vert diminuant leur pouvoir d'achat.

Mais en parallèle, « le marché attend la confirmation de l'Arabie saoudite qu'elle reconduira sa réduction unilatérale de production d'un million de barils par jour en octobre », commentent des analystes.

Le leader de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+), l'Arabie saoudite, avait initié cette réduction volontaire de production en juillet, suivie par la Russie.

La semaine dernière, le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak a assuré que les membres de l'alliance et la Russie étaient tombés d'accord sur de nouvelles réductions de production, précisant que les « principaux paramètres » seraient annoncés dans la semaine.

## **La session parlementaire 2023-2024**

### **36 projets de loi seront déposés**

La priorité sera accordée aux projets de loi portant Codes communal et de wilaya

La réunion des deux bureaux du Parlement qu'a été coprésidée par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, hier, avec la représentante du gouvernement, la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, s'est soldée par la mise en oeuvre d'un ordre du jour de la session parlementaire ordinaire 2023-2024. Le communiqué de la chambre haute du Parlement a rappelé que cette réunion «intervient conformément aux dispositions de l'article 15 (alinéa 1) de la loi organique 16-12, modifiée et complétée, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement», précise le communiqué.

La priorité accordée aux projets de loi portant Codes communal et de wilaya a été soulevée lors de ladite réunion des deux bureaux du Parlement. À ce propos, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a indiqué qu'il faut «hiérarchiser et définir les priorités lors de l'examen des projets de loi» et d'ajouter qu'il «partage l'avis du président de l'APN qui a mis en avant la priorité accordée aux projets de loi portant Codes communal et de wilaya, de nature à consacrer véritablement le principe de décentralisation», note-t-on.

La même préoccupation soulevée par le président de l'APN, Ibrahim Boughali qui a indiqué «qu'il est impératif de fixer les priorités, lors de l'examen de certains projets de loi, exprimant le souhait de voir les deux projets des Codes communal et de wilaya adoptés dans les brefs délais, au vu de leur grand impact sur le déroulement des projets de développement sur le plan local», a rappelé Ibrahim Boughali, président de l'APN.

La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar a expliqué lors de sa participation à la réunion des deux chambres du Parlement que «huit projets de lois avaient déjà été déposés auprès de l'APN pour être présentés aux députés pour examen et adoption». Elle a rappelé qu'il s'agit «d'un projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle, d'un projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique, d'un projet de loi concernant la protection des terres relevant du domaine de l'État

et leur préservation, d'un projet de loi fixant les conditions et les modalités d'octroi de privilèges sur les terres relevant du domaine privé de l'État dédiées à la réalisation de projets d'investissement, ainsi que d'un projet de loi relatif aux forêts et au patrimoine forestier.

Un projet de loi portant Code de procédure pénale, un projet de loi modifiant et amendement l'ordonnance N° 66-156 du 8 juin 1966, portant Code pénal, ainsi qu'un projet de loi relatif à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable ont également été déposés.

La session parlementaire 2023-2024 va connaître un dépôt éventuel de «36 projets de loi durant la session en cours».

Ce nombre de projets de loi renseigne sur les chantiers qui seront ouverts lors de la session parlementaire 2023-2024.

Dans ce sens, la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a signalé que «des départements ministériels s'attellent actuellement à la préparation et à l'élaboration d'autres projets de loi qui peuvent s'ajouter à la liste de ces projets de loi, le gouvernement se réserve le droit d'affirmer que certains projets de loi peuvent revêtir le caractère d'urgence, et ce conformément à la loi organique régissant les relations fonctionnelles entre le Parlement et le gouvernement», a-t-elle indiqué. Dans les 36 projets de loi qui seront soumis au Parlement, il y a le projet de la loi de finances rectificatif pour 2023 et le projet de la loi de finances de 2024.

En bref, le Parlement à travers ses deux chambres, a du pain sur la planche, il sera pris par ce nombre de projets de loi qu'il doit débattre et amender si cela s'impose.



## **Commerce extérieur au 1er trimestre 2023**

### **L'excédent commercial se maintient**

Le taux de couverture des importations par les exportations passe de 133,8% à 136,0 %.

Indicateurs fiables des évolutions de l'activité commerciale extérieure, les valeurs unitaires des échanges de marchandises au premier trimestre 2023, affichent selon l'enquête de l'Office national des statistiques une baisse de 0,6% des prix à l'exportation de marchandises, et de 7,1% des prix à l'importation de marchandises, par rapport au 1er trimestre 2022. Il faut dire qu'en matière d'importation, cette baisse des prix ne peut avoir d'impact sur la facture qu'à travers la prise en

considération de l'évolution des volumes. Selon l'ONS, ces derniers affichent une augmentation de l'ordre de 5,8%, qui n'a pas eu un grand impact sur les résultats d'exercice du fait que les importations se sont élevées à 1 371,6 milliards de DA au 1er trimestre 2023 contre 1 394,5 milliards de DA au cours de la même période 2022, soit une baisse en valeurs courantes de 1,6% par rapport au 1er trimestre 2022. Une situation qui renseigne sur les effets des actions menées par l'État pour réduire la facture d'importation, sans altérer la nécessité des volumes à importer. Presque dans le même cas de figure, la baisse des prix à l'exportation traduit directement les fluctuations des prix des hydrocarbures qui affichent un recul de 0,8% au même trimestre, avec un ralentissement des prix des produits hors hydrocarbures de l'ordre de 11%. Une évaluation qui nécessite de distinguer entre les prix et les volumes, pour avoir une lecture réelle de l'évolution de l'activité, qui reflète une augmentation des volumes des exportations 0,6%, tirée par l'évolution des valeurs courantes. Ces dernières renseignent sur une stabilité de l'activité des exportations avec un résultat de 1865,8 milliards de DA contre 1 865,4 milliards de DA au cours du 1er trimestre 2022 soit une quasi-stagnation en valeurs courantes de 0,02% par rapport au 1er trimestre 2022. Il y a lieu de convenir que ces évaluations permettent de dégager la situation financière précise de l'ensemble de l'activité durant cette période, et de mesurer l'impact des actions de réformes et de restructuration, et d'établir des prévisions fiables, notamment en matière de gestion et de développement. C'est précisément dans cette optique que les valeurs unitaires des deux activités prennent une importance particulière en matière de suivi et de planification. Dans cet ordre d'idées, ces évolutions enregistrées durant ce premier trimestre 2023 ont conduit à un excédent commercial de 494,2 milliards de DA pour le 1er trimestre 2023 contre 470,9 milliards de DA le même trimestre de 2022. Des résultats qui confirment la pertinence de la nouvelle politique économique, et met en avant l'importance des défis à relever pour asseoir des bases pérennes, pour la concrétisation d'une relance efficiente. Il faut dire qu'en dépit des indicateurs financiers qui commencent à virer au vert, un travail colossal reste à effectuer sur le terrain, dans la mesure où la relance des secteurs stratégiques, nécessite une valorisation à même d'engendrer un impact visible sur l'économie nationale. Cela étant, il n'en demeure pas moins que ces avancées restent des arguments indiscutables en matière de développement, notamment lorsqu'elles permettent une amélioration du «taux de couverture des importations par les exportations, qui passe de 133,8% au 1er trimestre 2022 à 136,0% durant la même période de l'année 2023. Les termes de l'échange

connaissent également une petite amélioration puisqu'ils affichaient 94,4% au 1er trimestre 2022 et passent à 101,0% au 1er trimestre 2023».



## **Importation**

### **L'encadrement vise à «renforcer la production nationale»**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a affirmé, hier à Alger, que l'encadrement des importations visait à servir la production et l'économie nationales, notamment après l'installation du Conseil supérieur de régulation des importations par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Lorsqu'il y a possibilité de fabriquer un produit en Algérie, qui soit générateur de richesses et d'emplois, elle doit être saisie pour mieux renforcer l'économie nationale», a déclaré le ministre en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024 au Conseil de la nation. Le Conseil supérieur de régulation des importations vise à «orienter les fonds des importations vers la production nationale et partant, renforcer la production locale», a affirmé Zitouni. «Nous ne pouvons pas se passer de l'importation, notamment lorsqu'il s'agit de produits non fabriqués localement», à l'instar de tous les pays du monde, a estimé le ministre.

Soulignant que le dossier des importations n'était pas un sujet «tabou» s'il sert l'économie nationale, le ministre a affirmé que l'importation ne doit pas être «une culture» chez les importateurs qui sont appelés, en revanche, à s'orienter vers la production locale de ce qu'ils importent. Concernant la spéculation, Zitouni a souligné que «la lutte contre ce fléau se poursuivra, non seulement à travers un traitement purement sécuritaire et juridique, mais aussi par un traitement économique parallèlement à la stricte application de la loi».

**Le secrétaire général chargé des affaires courantes de la wilaya de Blida, Nedjmeddine Teyar, a effectué une visite surprise à la direction des domaines de la wilaya de Blida ainsi qu'à la Conservation foncière. Il était accompagné par le DRAG.**

Sur place, le secrétaire général a donné des instructions en ce qui concerne l'accélération de l'étude des dossiers et de leur règlement, notamment ceux liés au règlement des contrats des citoyens et des investisseurs, des concessionnaires, et la publication des décisions d'expropriation pour leur permettre d'obtenir leur dû. Cette visite traduit le souhait du secrétaire général chargé des affaires de la wilaya de Blida d'ancrer les valeurs de transparence et d'efficacité devant prévaloir chez les fonctionnaires de cette administration. Elle a aussi été l'occasion d'examiner les procédures suivies et les contraintes auxquelles est confrontée la mise en place du processus de transformation numérique du domaine national.

Dans ce sillage, M. Teyar a instruit les responsables de cette institution à l'effet d'accélérer la cadence et de finaliser tous les documents ayant une relation directe avec le citoyen. En outre, il a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la qualité des prestations de service offertes aux citoyens, soulignant que la qualité joue un rôle essentiel dans l'amélioration des relations entre les citoyens et l'administration. Pour Nedjmeddine Teyar, il est primordial que le citoyen ressente que ses besoins et ses attentes sont pris en compte et qu'ils constituent l'une des priorités du gouvernement.

Teyar a mis également en exergue l'importance d'améliorer les conditions de travail des fonctionnaires par la mise en place d'un environnement de travail approprié et confortable, qui permettra d'améliorer la productivité et d'élever le niveau de performance au travail. Cela contribuera aussi à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du programme de numérisation et à améliorer l'expérience des citoyens avec les services du Domaine national.

Cette approche s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Finances visant à améliorer et à développer la gestion de l'administration du domaine national. Pour améliorer les conditions d'accueil des citoyens, le chargé des affaires de la wilaya a insisté sur l'attribution de deux journées de réception au lieu d'une demi-journée, et ce sera le lundi et le mercredi, en plus d'accélérer la situation.

S'agissant du rythme de préparation et de livraison des livrets fonciers à leurs propriétaires, le secrétaire général en charge de diriger les affaires de la wilaya a souligné la nécessité de mener une large campagne auprès des citoyens via tous les sites nécessaires afin de remettre dans l'immédiat les livrets fonciers déjà établis et signés, qui concernent 1 326

livrets fonciers pour la commune de Blida, 646 pour la commune de Ouled Yaich et 126 autres pour la commune de Beni Merad. Il convient de noter que cette visite-surprise intervient suite à toutes les doléances menées par les citoyens demandeurs de documents auprès de ces deux institutions de la wilaya de Blida.



## **Concrétisation de l'hôpital algero-qatari-allemand: La dernière étape en discussion**

Le ministre de la santé, Abdelhak Saihi, a reçu, ce mardi, l'ambassadeur du Qatar, accompagné d'une importante délégation, pour une séance de travail portant sur la dernière étape avant lancement sur le terrain du gigantesque projet d'hôpital Algero-qatari-allemand.

Selon un communiqué du ministère de la santé, la séance de travail s'est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères de la santé, des finances, du travail et de l'agence algérienne de l'investissement ainsi que du représentant du holding qatarie accompagné d'une équipe technique.

Lors de cette réunion, les deux parties ont abordé et clarifié, selon le communiqué, toutes les questions liées à l'accord relatif au projet du nouvel hôpital, notamment celle liée à la date du début effectif des travaux de sa réalisation.

A l'occasion, Saihi a souligné, la grande importance de ce projet hospitalier algéro-qatari-allemand, qui sera réalisé aux normes internationales, et qui constitue une nouvelle étape dans la concrétisation du partenariat stratégique et le renforcement des relations fraternelles entre l'Algérie et le Qatar.

A rappeler que ce projet qui sera implanté dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah prendra en charge, une fois en service, toutes les chirurgies lourdes et les cas qui nécessitent le transfert des patients à l'étranger compte tenu de la technologie médicale de haute qualité et de haut niveau dont il sera doté.



## **Tayeb Zitouni : « Encadrer les importations sert l'économie du pays »**

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé, à l'APN, que la régulation du processus d'importation vise à servir le produit national et l'économie nationale, surtout après l'installation du Conseil supérieur de

contrôle des importations par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Dans sa déclaration, en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2023/2024 de l'Assemblée nationale, Zitouni a expliqué que « lorsqu'il y aura possibilité de fabriquer en Algérie un produit créateur de richesse et d'emplois, il sera produit localement, au service du produit et de l'économie nationale ».

Il a également souligné que le conseil supérieur de contrôle des importations vise à « orienter les fonds d'importation vers la production nationale », ce qui, selon lui, permettra de renforcer la production locale.

Autrement, le ministre a estimé qu'« il n'est pas possible de vivre sans importations, notamment de matériaux qui ne sont pas fabriqués localement », et que c'est une pratique dans tous les pays du monde.

Le ministre de tutelle a soutenu que le dossier des importations n'est pas un tabou, mais il est important que les importateurs s'orientent vers une production locale de ce qu'ils importent.

Quant à la spéculation, le ministre a souligné que « la lutte contre celle-ci, se poursuivra, non seulement à travers un traitement purement sécuritaire et juridique, mais aussi à travers un traitement économique, parallèlement à la stricte application de la loi ».

Dans ce cas, il a expliqué que l'abondance et la préservation de la production nationale « contribuent également à éliminer la spéculation », estimant que « la lutte contre le phénomène est aussi une approche collaborative entre commerçants, associations professionnelles, producteurs et industriels ».

Le ministre a estimé que les prix des produits largement consommés sur le marché local sont « bas », par rapport aux marchés internationaux, d'autant plus que l'État soutient ces produits.

Dans ce sens, le ministre a confirmé que le ministère « travaille à l'élaboration d'un ensemble de décisions visant à plafonner le profit, avec des marges de certains articles largement consommés.

Il a assuré que ces décisions découlent des lois de la République et sont « en cours d'achèvement », notant que le ministère du commerce et de la promotion des exportations cherche à les diffuser « à divers produits de grande consommation ».

## **FLAMBÉE DES PRIX ET POUVOIR D'ACHAT : L'Exécutif apporte des ajustements**

À l'approche de la rentrée sociale, le Gouvernement a piqué une tête dans les dossiers urgents. La période des grandes vacances et des congés touchent à leur fin, l'heure est à la mobilisation générale. À commencer par les institutions de l'Etat, dont le Parlement national a ouvert le bal. S'en suivra l'université dimanche prochain, alors que la rentrée des classes pour les élèves interviendra le 19 septembre. Autant dire que la grande reprise sociale n'accorde pas plus de temps, et encore moins permettre des retards pour l'aborder. À commencer par les dossiers immédiats qui touchent le quotidien du citoyen. Pour ce faire, deux ministres sont envoyés au charbon Car, si d'emblée il est question d'aborder le plan d'action du Gouvernement comme l'exige l'échéance parlementaire, l'urgence voudrait que l'intérêt soit accordé au terrain. À quelques encablures de l'entrée des classes, les parents vont devoir déboursier un peu plus que prévu pour subvenir aux besoins scolaires de leurs enfants. Sans compter les effets vestimentaires, un cartable bien fourni se vend environ 7000 DA. On sait, il y a quelques semaines déjà, le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a, dans un souci de veiller sur les bonnes pratiques commerciales, s'est rapproché, lui-même, des opérateurs de ce marché « juteux ». Sauf que, que les prix soient à la portée de tous, ou pas d'ailleurs dans d'autres cas, jouer le rôle de régulateur n'est pas systématique pour l'Etat. Car, si la question est d'ordre social, certains produits, reflexe économique oblige, répondent à la loi de l'offre et de la demande. En revanche, lorsqu'il s'agit par exemple de produits alimentaires notamment, l'Etat est dans le devoir d'intervenir. Ainsi, dans la foulée des mesures que prend le Gouvernement, un projet vieux de quelques mois vient d'être sorti des tiroirs du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Il s'agit du plafonnage des marges bénéficiaires qu'il conviendra de confiner comme mesures dans un projet de loi. Si certains produits, comme le sucre et l'huile, y sont soumis, il n'en demeure pas moins que d'autres, dont Tayeb Zitouni, se garde de nous dire, vont « rejoindre » la liste. Autrement que, l'Etat veille à ce que les produits de base soient à la portée de tous. Bien que, estime le successeur de Kamel Rezig, les prix des produits de base sur le

marché local sont relativement bas «par rapport aux marchés internationaux, d'autant que l'État subventionne ces produits», un projet de loi prévoyant de limiter l'esprit vorace de commerçants véreux est sur les tablettes du Gouvernement. Dans sa déclaration à la presse, en marge de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire, Zitouni a affirmé que le ministère œuvrait à élaborer une série de décisions visant à plafonner les marges bénéficiaires de certains produits de large consommation. Pour son collègue à l'Agriculture, Mohamed Abdelhafid Henni, l'heure, une urgence même, est plutôt à la mobilisation de trois secteurs, le sien, le Commerce et la Pêche et la Production halieutique. Lutter contre la flambée des prix des produits agricoles frais, auxquels s'ajouteraient, les viandes, les œufs et le poisson. C'est dire une mission qui n'est pas de tout repos, mais qui vaut vraiment la peine en tout ce qu'elle constitue comme réponse immédiate à un besoin citoyen immédiat.



### **MARCHÉ DE VÉHICULES NEUFS : «Interdire toute revente avant 18 mois»**

Concernant la régulation du marché automobile, le président de l'Apoce dit être porteur d'une batterie de mesures pour réguler le marché et porter définitivement le coup de grâce aux courtiers ou spéculateurs qui règnent, sans partage, sur le marché national provoquant des hausses de prix à vous donner le tournis. « Nous avons une série de propositions visant à éliminer le courtage sur le marché des voitures neuves, notamment en interdisant la revente d'un véhicule neuf pendant une période de 18 mois, à compter du premier jour de sa mise en circulation », a déclaré, à ce sujet, Mustapha Zebdi. Il a également plaidé pour que les mêmes procédures appliquées pour les moudjahidine soient appliquées sur le grand public, tout en ouvrant la voie à la vente exclusive des concessionnaires automobiles, comme c'est le cas, dit-il, dans de nombreux pays. L'Apoce suggère également l'ouverture par les concessionnaires de salles d'exposition pour les voitures d'occasion pour combler le déficit dans la satisfaction des demandes des citoyens sur le marché automobile qui nécessite des années pour le surmonter. S'agissant de l'importation de véhicules de moins de 3 ans, Mustapha Zabdi, suggère de s'orienter plutôt vers le marché asiatique, qui, selon lui, dispose de voitures en bon état et proposées à des prix encore plus raisonnables. Sur le retard accusé pour la livraison de voitures neuves de marque Fiat, l'intervenant

a indiqué, à ce propos, qu'il « y a des parties autres que Fiat qui sont impliquées dans la livraison des voitures neuves, y compris les douanes », tout en espérant que son message arrive jusqu' aux autorités.



## **PLAFONNAGE DES MARGES BÉNÉFICIAIRES DE PRODUITS DE BASE : L'huile et le sucre comme « modèle »**

Les produits de large consommation connaissent depuis des mois une augmentation dans les prix mettant le pouvoir d'achat des citoyens notamment les petites bourses à rude épreuve. Au-delà des répercussions extérieures sur le marché local, les pratiques spéculatives sont souvent derrière la flambée. Interpellée à ce sujet, l'autorité ministérielle concernée semble prendre le dossier en main. Dans ce cadre, le Gouvernement a pris une série de mesures pour stabiliser les prix et protéger la sécurité sociale et économique des ménages. De ce fait, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé que « le gouvernement travaille à plafonner les marges bénéficiaires des produits de large consommation ». Ceci, dans l'espoir d'atténuer les effets de l'inflation sur la population. Aussi, et après avoir assuré que ces décisions découlaient des lois de la République, le ministre a souligné qu'elles seront généralisées sur divers produits de large consommation. Joint hier, par téléphone, pour nous éclairer à ce sujet, le président de l'association El-Aman pour la protection des consommateurs, Hacène Menouar, a rappelé que le prix de certains produits subventionnés est plafonné, selon des textes juridiques réglementaires, à savoir, l'huile et le sucre. Indiquant à partir de cela que plafonnement des marges bénéficiaires des produits de consommation ne devrait pas se faire sans l'amendement de certains textes juridiques. Menouar s'est interrogé ensuite sur la référence avec laquelle va être calculée la marge bénéficiaire. « Est-ce qu'en prenant considération le pouvoir d'achat du citoyen et le salaire moyen qui est de 43.000 DA, ou la marge sera fixée selon le coup du marché mondial et l'importation ? », s'est-il demandé. En outre, notre interlocuteur reste perplexe sur la faisabilité et l'efficacité de la décision, par rapport au moyen avec lequel elle sera imposée aux marchands et opérateurs.

## **Plutôt lutter contre l'informel**

Par ailleurs, Menouar recommande comme priorité la mise en place de nouveaux textes juridiques pour lutter contre l’informel dans le marché national. Concernant la nature des produits qui seront touchés par ce plafonnement, le président de l’association El-Aman affirme que le ministère n’a communiqué aucun détail aux associations du consommateur. Il est à signaler à ce sujet, qu’en janvier 2022, le ministère du Commerce avait déclaré qu’un projet de loi visant à plafonner les marges bénéficiaires des produits de large consommation a été « mis sur la table du gouvernement pour débat ». L’adoption de cette loi permettrait au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en collaboration avec d’autres secteurs, notamment de l’agriculture, de plafonner les marges bénéficiaires de certains produits de base.



## برميل النفط يتخطى 90 دولارا ليصل أعلى مستوى منذ نوفمبر

### مداخل إضافية تريح الحكومة

صعدت أسعار النفط الخام على مدار الأسابيع الأخيرة واتخذت منحى تصاعديا وصل بالذهب الأسود إلى أعلى مستوى له منذ نوفمبر 2022، ما سيدر مداخل إضافية غير متوقعة على الحكومة التي تستعد للإفراج عن مشروع قانون المالية.

وسجلت أسعار النفط الخام، الثلاثاء، أعلى مستوى لها منذ نحو 10 أشهر، وتحديدًا منذ 17 نوفمبر 2022، مدفوعة بارتفاع الطلب وانحسار المخاوف من انكماش الاقتصاد الصيني، واستمرار سياسة التخفيض الجماعية من طرف تحالف “أوبك+”، فضلا عن تقليص حصص أحادية من طرف دول أخرى عضوة بهذا التكتل.

في هذا السياق بلغ سعر مزيج خام “برنت” بحر الشمال وهو النفط المرجعي للبترول الجزائري “صحارى بلند” 90.37 دولار للبرميل في حدود الساعة الثانية والنصف زوالا بتوقيت الجزائر، بارتفاع نسبته 1.54 بالمائة مقارنة بسعر الافتتاح صباحا (+1.37 دولار).

واللافت أن هذا المستوى من أسعار خام برنت، هو الأعلى له منذ 17 نوفمبر الماضي عندما سجل 90.10 دولار للبرميل حينها.

وعلى نفس المنوال بلغت أسعار مزيج خام غرب تكساس الأمريكي (WTI) في نفس التوقيت 87.32 دولارا للبرميل، بارتفاع نسبته 2.07 بالمائة (+1.77 دولار). (ويجب العودة إلى 11 نوفمبر 2022 لملاحظة مستوى أسعار خام غرب تكساس الأمريكي في نفس مستواها ليوم الثلاثاء 5 سبتمبر 2022.

ومن جهته، رفع بنك الاستثمار البريطاني "باركليز" توقعاته لأسعار النفط الخام عام 2024 المقبل، إلى مستوى 97 دولارا للبرميل من خام برنت. ويرجّح خبراء المصرف البريطاني أن يؤدي تباطؤ نمو إمدادات النفط من خارج تحالف "أوبك+"، فضلا عن استمرار خفض الإنتاج من دول المجموعة، إلى ارتفاع أسعار النفط.

سليمانى: المعطيات تشير إلى أسعار مرتفعة خلال الأشهر القادمة

وحسب متابعين، فإن سياسة تحالف "أوبك+" المستمرة في تخفيض الإنتاج كان لها مفعولها على الأسواق، بالنظر إلى حجم التخفيض الجماعي والأحادي من طرف التكتل بمستوى يفوق 1.7 مليون برميل يوميا. وقبل أيام صرح نائب رئيس الوزراء الروسي ألكسندر نوفاك أن بلاده اتفقت مع الشركاء في منظمة "أوبك" على معايير لمواصلة خفض الصادرات، دون الإعلان عنها، وهو تأكيد جديد على استمرار سياسة تقليص الإنتاج في الفترة القادمة.

كما سجلت مبيعات المشتقات النفطية في الولايات المتحدة والصين ودول أخرى ارتفاعا في الفترة الأخيرة إذانا بارتفاع الطلب وزيادة الاستهلاك.

ويدورها قررت المملكة العربية السعودية، الثلاثاء، تمديد الخفض الطوعي لإنتاج النفط بمقدار مليون برميل يوميا لثلاثة أشهر إلى غاية شهر ديسمبر المقبل، وبهذا القرار سيكون إنتاج المملكة في ما يقارب 9 ملايين برميل يوميا خلال أكتوبر ونوفمبر وديسمبر المقبل.

ومن شأن هذه التطورات أن تدّر مداخيل إضافية للخرينة العمومية لم تكن متوقعة بالنظر لمستويات النفط في الأشهر الماضية، خصوصا وأن الحكومة تستعد لمناقشة مشروع قانون المالية التصحيحي (التكلمي) قبل الإفراج عن مسودة قانون المالية لعام 2024.

ووفق مستويات البرميل الحالية فإن الجزائر تكون قد كسبت نحو 20 دولارا لكل برميل واحد مقارنة بمستواها في الأشهر الماضية والذي نزل في فترات متقطعة إلى حدود 71 دولارا على غرار مارس وماي وجوان وجويلية، قبل أن يبدأ رحلة الصعود منذ أوت الماضي.

وفي هذا السياق يرى الصحفي الجزائري المتخصص في شؤون [النفط](#) والغاز والطاقة بصفة عامة، صالح سليمانى أن صعود أسعار الخام بهذا الشكل مرده ارتفاع نسبي للطلب، وعامل آخر أساسي يتعلق بالعربية السعودية.

وأوضح صالح سليمان في تصريح لـ "الشروق"، أن الكل ظل يترقب قرار المملكة العربية السعودية، أكبر مصدر حالي للنفط، بالإبقاء على نسبة التخفيض بمليون برميل يوميا، للثلاثة أشهر المقبلة أي أكتوبر ونوفمبر وديسمبر، وهو ما أكدته وزارة الطاقة السعودية يوم الثلاثاء.

ولفت سليمان إلى أن التوافق الكبير بين روسيا والسعودية للتحكم في مفاتيح السوق النفطية داخل "أوبك + " كان له أثره أيضا على الأسعار، خصوصا أن الرياض وموسكو تدفعان نحو أسعار نفط لا تقل عن 80 دولارا للبرميل على الأقل، الأولى لتمويل سياستها التنموية الداخلية والاقتصادية وأهدافها المسطرة، والثانية لتمويل مخلفات الحرب في أوكرانيا.

وختم سليمان بالإشارة إلى أن هذه المعطيات ترجح أن تبقى الأسعار مرتفعة في الأشهر المقبلة.



### هذه فوائد انضمام الجزائر إلى منظمة شنغهاي

لا يمكن للجزائر اليوم أن تبقى بعيدة عن التكتلات والتحالفات الدولية، والمنتشرة في جُلّ قارات العالم، وأضحت تصنع القرارات السياسية والاقتصادية على مستويات إقليمية ودولية، ولهذا تسعى الجزائر اليوم للانتماء إلى تكتلات أكثر تأثيرا، على غرار منظمة شنغهاي، خاصة وأن الجزائر اليوم تدافع عن مبدأ تعدد الأقطاب في العلاقات الدولية وإعادة روح التعاون المتعدد الأطراف.

اعتبر عبد القادر سماري، الوزير الأسبق للصناعة والمؤسسات الصغيرة والمتوسطة، والمهتم بالشأن الاقتصادي والمتابع له، أن إنشاء منظمة شنغهاي للتعاون الذي بدأ في سنة 1996 بـ شنغهاي، حيث التقت الصين، كازاخستان، قيرغيزستان، روسيا، وطاجيكستان، وأنشأت هذه المنظمة، لم تكن في البداية بصيغتها الحالية، حيث كان الهدف آنذاك إبراز التعاون في المجال العسكري والأمني ومحاولة تقليص التوترات، لأن تلك الدول تملك حدودا مشتركا وطويلة جدا، بين روسيا والصين مثلا، وفي سنة 2001، تم تأسيس منظمة شنغهاي موازاة مع تأسيس منظمة "بريكس"، حيث أضيف لها عدة محاور، سواء كانت تجارية، اقتصادية، علمية وتقنية، إلى جانب محاور تتعلق بالتوترات الداخلية وقضايا العنف والإرهاب.

### شنغهاي وليدة تحالفات دولية

ولاحظ سماري أن كل الدول الأعضاء لمنظمة شنغهاي متمركزة في قارة آسيا وآسيا الوسطى، لتنضم إليها بعد ذلك 10 دول أخرى منها الهند وإيران، وتصبح تلك الدول هي المشكلة للمنظمة، حيث تضم

في صيغتها الحالية، 10 دول كاملة العضوية وثلاث دول كمرقبين من بينها دولة أوروبية، وهي أوراسيا، كما تضم المنظمة دول يطلق عليها “شركاء حوار”، لهم دور خاص من بينهم السعودية وتركيا.

وأضاف الوزير الأسبق أن “منظمة” شنغهاي اليوم تتوسّع من حيث الأهداف التجارية، الاقتصادية، التعليمية والاجتماعية، على ضوء ما يحدث في العالم الذي يسعى إلى تشكيل كتلتا، على غرار بناء الإتحاد الأوروبي الذي يواجه اليوم مشكل الحرب التي تدور رحاها بأوكرانيا، لذلك فقد بقيت الولايات المتحدة الأمريكية تتسيّد القطب الوحيد، ومن هذا المنظور فإن قطبي منظمة شنغهاي ومنظمة بريكس، يسعيان - كل على حدة - إلى دور في المنظومة العالمية، لأنه تمّ التأكيد اليوم على أن العالم لا يستطيع الاستمرار بالقطبية الأحادية، حيث خرجت إلى العلن تحالفات جديدة، على غرار التحالف بين أمريكا وأستراليا، إضافة إلى تحالف اليابان وكوريا الجنوبية، مع بروز تحالفات أخرى في أمريكا الشمالية، مثل تحالف أمريكا وكندا وغيرها من هذه الكتل، حيث تسعى كل منها للعب دور كبير من خلال ممارسة ضغوطات على المنظومة العالمية، سواء من الناحية العسكرية أو الاقتصادية، التجارية، أو النواحي الاجتماعية المختلفة.”

### *الجزائر تبحث عن فضاءات تليق بها*

وأكد سماري أن الجزائر المتواجدة في عدة فضاءات على غرار منظمة الأمم المتحدة والاتحاد الإفريقي، إضافة إلى جامعة الدول العربية، فضلا عن انخراطها في حركة دول عدم الانحياز ومجموعة 77، لذلك فإنها تبحث اليوم عن فضاءات تستطيع من خلالها أن تكون لها مكانة في المجالات المتعددة، خاصة المتعلقة بمجالات التنمية.

وحول سؤال متعلق بإعلان الجزائر سعيها للانضمام إلى منظمة شنغهاي في هذا الوقت بالذات، أكد سماري أن منظمة شنغهاي استطاعت تحقيق كثير من المشاريع للدول المنضوية تحت لوائها، وفي عدة مجالات، على غرار البنى التحتية والتنمية، الطرق، وفي مجالات التعاون والتبادل التجاري، وفي المجال الاقتصادي وحتى في مجال التعاون العلمي، حيث هناك علاقات تطورت كثيرا بين جامعات الصين، الهند وروسيا وجامعات اوزباكستان.

وأبرز المتحدث في السياق، أن تركيا التي تعتبر شريكا حوار في المنظمة، أصبح لها دور يشهد له في منظمة شنغهاي للتعاون، وتحدث الخبير عن الشروط التي تضعها المنظمة للانضمام إليها والمتعلقة بعدة نواح، منها الشروط الاقتصادية، على غرار ضرورة الانفتاح الاقتصادي على الدول، وكذا شروط إنشاء المؤسسات وجلب الاستثمار الأجنبي، لذلك - يضيف سماري - فإن الجزائر مطالبة اليوم بتحقيق كل هذه الشروط داخليا، ومن ثمّ ستكون هناك شروط سياسية، في قضية اتضاح الرؤية، وفي المواقف الدولية، إلى جانب قضايا التعاون في مجال مكافحة الإرهاب والحد من العنف في العالم.

وفي رده على سؤالنا المتعلق بالمزايا التي ستحققها الجزائر من انضمامها لهذا التكتل الاقتصادي العالمي، تحدث عبد القادر سماري، عن عدم تواجد أي دولة إفريقية كعضو فاعل داخل هذه المنظمة، بخلاف مصر التي تعتبر شريك حوار وليست من أعضاء هذه المنظمة، أما من الدول العربية هناك المملكة العربية

السعودية، لذلك فإن انضمام الجزائر سيفيد منظمة شنغهاي، بحكم أن الجزائر بوابة أساسية من بوابات إفريقيا في إطار موقعها الجغرافي والاستراتيجي، أضف إلى ذلك النمو الديموغرافي المنتظر في دول شمال إفريقيا ومنطقة دول الساحل الإفريقي، كما يمكن أن تستغلّ البنى التحتية الموجودة في الجزائر.

وضمن هذا الإطار، قال سماري، إن "الجزائر ستستفيد بانضمامها إلى منظمة شنغهاي للتعاون، أولاً من تجارب هذه الدول، خاصة في البنى التحتية، علماً أن هناك تحولا كبيرا في منطقته آسيا الوسطى وآسيا، سواء من حيث البنى التحتية، أو عدد السكان المتنامي"، لافتا إلى تصريح أحد زعماء دول هذه المنظمة، حينما قال إن عدد سكان هذه المنظمة يمثل نصف سكان العالم، كما أن الجزائر ستستفيد من تنوع علاقاتها واقتصادها، خاصة وأن جل هذه الدول كانت قد دعمت الجزائر منذ أشهر بأن تكون عضوا غير دائم في مجلس الأمن الدولي، ونعلم كذلك أن هذه الدول لها علاقات استراتيجية مع الجزائر على غرار روسيا والصين، حيث تعتبر هذه الأخيرة من الشركاء الاقتصاديين الأساسيين ليس فقط بالنسبة للجزائر، بل لدول إفريقيا، خاصة في المستقبل، حيث تصدر اليوم المشهد الاقتصادي والتجاري."



## تلمسان

### رقمنة الخدمات الجامعية و30 مليار سنتيم للصيانة والتهيئة

تشهد مديرية الخدمات الجامعية لولاية تلمسان، تحسبا للدخول الجامعي 20242023 -، عدة عمليات لإعادة صيانة وتهيئة الإقامات الجامعية؛ قصد تحسين ظروف إيواء الطلبة الجامعيين، واستقبالهم في أحسن الظروف؛ حيث خُصص لهذه العملية المنتظر انتهاء أشغالها مع موسم الدخول الجامعي القادم، غلاف مالي قُدر بـ 30مليار سنتيم.

وسيوجه الغلاف المالي المذكور لتغطية تكاليف أشغال التهيئة على شطرين؛ منها أزيد من 20 مليار سنتيم من الميزانية المالية لسنة 2022، خُصصت للشطر الأول من عملية التهيئة، موزعة على كل من الإقامة الجامعية صوفي منور بـ 8 ملايين سنتيم، والإقامة الجامعية البشير الإبراهيمي بـ 8 ملايين سنتيم، وملياري سنتيم بالإقامة الجامعية تيجاني هدام بمديرية الخدمات الجامعية بمنصورة، والإقامة الجامعية منقاري بن اعمر بمغنية، التي استفادت من مبلغ ملياري سنتيم.

واستفاد الشطر الثاني من عملية التهيئة في إطار الميزانية المالية لسنة 2023، من غلاف مالي قدر بـ 10 ملايين سنتيم.

وأكد محمد بلهيني مدير الخدمات الجامعية بتلمسان، أن عملية أشغال التهيئة على مستوى الإقامة الجامعية منقاري بن اعمر بمغنية، بلغت نسبة 100 ٪. وتم تسليم جميع عمليات التهيئة بها، في حين تشهد كل من الإقامة الجامعية صوفي منور، والإقامة الجامعية البشير الإبراهيمي والإقامة الجامعية تيجاني هدام، وتيرة متباطئة من عملية أشغال التهيئة؛ مما استدعى مدير القطاع لرفع بعض التحفظات

إلى الأمانة العامة لولاية تلمسان على هامش الاجتماع الموسع للمجلس التنفيذي للولاية بمقر ديوان الولاية نيابة عن الوالي أمومن مرموري، الذي طالب بالإسراع في العملية لتسليم بعض الأجنحة التي تحتاجها الإقامة خلال الدخول الجامعي المقبل؛ حتى يكون هناك متسع من الأريحية لاستقبال الطلبة في أحسن الظروف.

ويعرف الدخول الجامعي المقبل، حسب مدير الخدمات الجامعية بتلمسان، بناء على توجيهات وزير التعليم العالي والبحث العلمي وتوصيات المدير العام لديوان الخدمات الجامعية، رقمنة الإقامات الجامعية، خاصة مداخل الإقامات الجامعية، حيث تم تركيب أجهزة ماسحات الوجه بمداخل الإقامة؛ من أجل الحد من ظاهرة الغرباء داخل الأحياء الجامعية، هذا من جهة. ومن جهة أخرى ركبت ماسحات الوجه بالمطاعم الجامعية؛ بغرض تحسين مستوى التسيير، وتسهيل عملية هذه المطاعم التي تقدم أكثر من 3 وجبات يوميا؛ إذ تم السنة الفارطة توزيع ما يزيد على 6 ملايين وجبة لفائدة الطلبة بولاية تلمسان.



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

 [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

 Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger